

Rapporteur : Mme FONDEUR Marie-Odile

Mme FONDEUR Marie-Odile, rapporteur : La Ville de Lyon et la Mairie du 9^e arrondissement en concertation avec les organisations professionnelles, les associations, les riverains et les entreprises des quartiers Gorge de Loup et Valmy, ont décidé de lancer un marché alimentaire expérimental d'après-midi, tous les vendredis de 15 h à 20 h, sur l'îlot Loucheur, le long de la rue Sergent Michel Berthet.

Cette action s'inscrit dans le cadre d'un FISAC et a pour objectif d'offrir une offre commerciale non sédentaire innovante et dynamique dans ce quartier.

Ce marché devrait se substituer au marché Jean Zay du vendredi matin dont l'attractivité est devenue faible.

Le démarrage est prévu le vendredi 29 avril 2011. 10 commerçants seront présents, dont 4 producteurs, 6 revendeurs, dont un boucher bio, et un bilan sera fait au bout d'un an pour envisager la pérennisation de ce nouveau marché. Il s'agit de la création du deuxième marché de fin d'après-midi, le premier étant le marché Augagneur. La Commission a émis un avis favorable.

Mme REYNAUD Blandine : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, avec cette délibération, nous voyons que certains projets de marché aboutissent plus rapidement que d'autres, je pense notamment à celui de Gerland.

Je me réjouis de l'arrivée de ce marché sur la rue Louis Loucheur à Gorge de Loup rendu possible notamment, comme l'a dit Mme l'Adjointe, grâce à l'Etat à travers le FISAC. J'espère qu'il aura beaucoup de succès tant au niveau des habitants que des salariés des entreprises de ce quartier. Il favorisera ainsi les échanges entre des populations qui ne font, bien souvent, que se croiser.

Je suis impressionnée, Monsieur le Maire, par la célérité mise dans ce dossier :

- question d'arrondissement en décembre 2010,
- vote du conseil en avril 2011,
- lancement du marché le 29 avril 2011.

J'aimerais qu'il en soit de même avec toutes les décisions prises dans cet hémicycle et qui concernent le 9^e arrondissement.

Et pour illustrer mon propos, je vais revenir sur un espace vert situé non loin de là, rue Cottin, auquel nous avons donné le nom de

Michèle Mollard en juin 2008. Près de 3 ans après, aucune plaque n'a encore été apposée. J'ai encore pu le constater hier.

Il a fallu un mandat pour que le nom de votre prédécesseur à la Mairie du 9^e soit donné à un lieu public, faudra-t-il aussi un mandat pour qu'une plaque y soit enfin posée ?

Pourtant, dans cet arrondissement, d'autres lieux ont connu des traitements nettement plus rapides.

Je vous remercie.

M. GIORDANO Alain, Maire du 9^e arrondissement : Monsieur le Maire, je restreindrai mon intervention à ce que j'avais prévu, c'est-à-dire au marché.

Je remercie particulièrement Marie-Odile Fondeur pour son écoute et son soutien pour ce projet. C'est un dossier que je connais bien et que nous avons monté en totale concertation avec les habitants. J'en profite pour saluer le gros travail de mes adjoints Michel Rosset et Ronald Sanino sur ce dossier.

Je remercie également Blandine Reynaud qui a fait quelques remarques très positives sur ce marché, ces remarques sont tout à fait méritées. En ce qui concerne les marchés, nous avons faits de même avec le marché très réussi de la place Schonberg à Saint Rambert, et cette fois-ci nous avons écouté le Comité d'Intérêt Local.

Aujourd'hui, nous avons travaillé avec le Conseil de Quartier de Gorge de Loup pour trouver l'emplacement idéal et le moment de la semaine le plus adapté. Marie-Odile Fondeur l'a bien expliqué tout à l'heure.

Ce sera donc un marché de fin d'après-midi, le vendredi, ce qui convient parfaitement aux habitants et aux salariés des nombreuses entreprises présentes aux alentours, en attendant, bien sûr, d'autres réflexions sur le transfert et la redynamisation du marché bio place Vanderpool et la création du marché place Abbé-Pierre à la Duchère.

Voilà un excellent dossier qui témoigne d'une bonne collaboration hôtel de ville - arrondissement, donc en phase avec les demandes de terrain. Je vous remercie.

M. JULIEN-LAFERRIERE Hubert, Conseiller municipal délégué : Monsieur le Maire, chers Collègues, je voudrais aussi saluer le travail de Marie-Odile Fondeur et de ses services ainsi que de l'équipe du 9^e arrondissement. Les marchés d'après-midi avaient été prévus dans le Plan de mandat et je voudrais me satisfaire tout particulièrement que la deuxième création de marché de l'après-midi, ait lieu dans ce quartier.

Je voudrais dire que ce n'est pas un hasard si cela a lieu dans ce quartier qui a vu un tel dynamisme et un tel renouveau depuis 10-15 ans. A cette époque, on n'aurait pas pu créer un tel marché, pas seulement parce que les marchés d'après-midi n'étaient pas dans l'air du temps, mais aussi parce que le quartier n'était pas ce qu'il était.

Je suis élu depuis 16 ans, Monsieur le Maire, un peu moins que vous, dans cet arrondissement. Quand un élu a vu ce qu'était ce quartier il y a 15 ans, et quand on voit tout ce qui a été fait grâce à l'action que vous aviez initiée dès 1995, les nouvelles entreprises, donc nouveaux actifs, nouveaux habitants, réalisation de la rue Sergent Michel Berthet que nous avons lancée ensemble sous le précédent mandat, évidemment cela fait plaisir à voir qu'aujourd'hui, un tel marché d'après-midi puisse avoir lieu dans ce quartier avec le dynamisme qu'il connaît. Il est vrai, comme le disait le Maire du 9^e, que les habitants y ont beaucoup participé, ils ont participé à l'enquête préalable et ont donné un avis plus que favorable. Je crois qu'aujourd'hui, tous les éléments sont réunis pour qu'une vraie dynamique soit créée l'après-midi dans ce quartier et au-delà un dynamisme pour les commerces de proximité, puisque l'on sait qu'actuellement, marchés et commerces de proximité ne sont pas en concurrence. Bien au contraire, les marchés permettent de relancer la dynamique des commerces de proximité qui ont fleuri depuis quelques années sur ce quartier. Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Je vous remercie. Je veux simplement dire à Madame Reynaud qu'évidemment je suis très éloigné de la pensée qui consisterait à ne pas rendre hommage à mes prédécesseurs, quelles que soient leurs idées politiques. J'ai assez de respect pour ce que peut être l'action des élus quelles que soient leurs tendances politiques pour faire en sorte que la ville, leur quartier, leur arrondissement, leur rendent hommage et si cela n'est pas fait, je demande au service de le faire de manière la plus diligente.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)